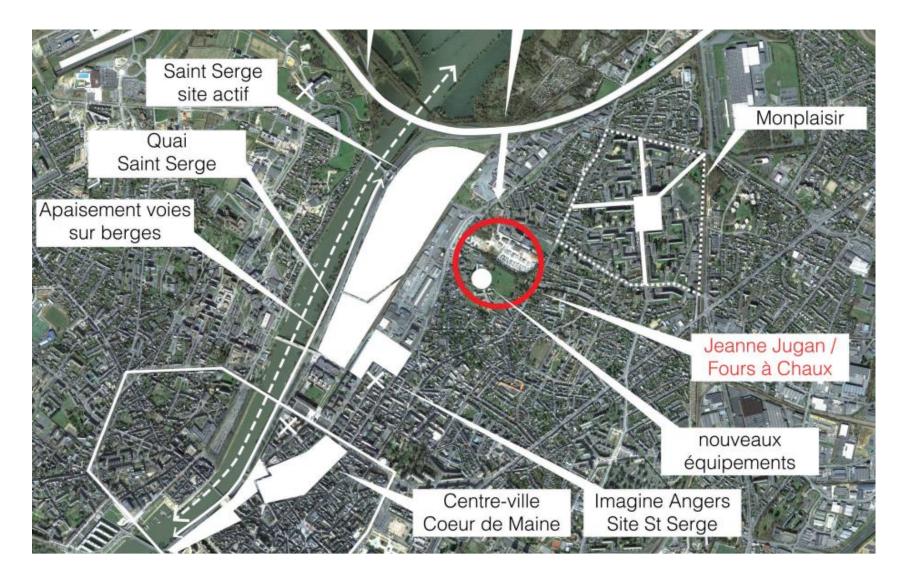
Projet Jeanne Jugan Fours à Chaux

Conseil municipal – 18 juillet 2022

83, rue du Mail - BP 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02 • Tél : www.angers.fr •



Contexte et enjeux urbains



Constats & Enjeux:

- Faire muter ce secteur industriel
- Maitrise foncière de la ville de longue date
- Créer une transition entre les projets de Monplaisir et de St-Serge
- Favoriser la mixité fonctionnelle
- Développer l'offre de logement
- Désenclaver le secteur / réflexion parallèle en cours sur la rue de la Chalouère avec la DVCEP
- Créer une nouvelle école en frange de plusieurs quartiers pour favoriser la mixité scolaire à Monplaisir
- Mettre en valeur la géographie remarquable avec une nouvelle offre sportive et de loisirs



Conseil municipal - 18 juillet 2022

Programmation

Plan guide



Plan guide réalisé par l'équipe « FCML » mandatée par la ville (suite EUROPAN)

Programme:

- Secteur périphérique Ramon et Jean Joxé : programmation mixte
- Secteur Vaillante : Ecole publique
- Secteur Fours à chaux : Plaine sportive avec équipements transférés de la Vaillante
- Secteur Jeanne Jugan : logements individuels ou intermédiaires

Avancement acquisition foncière

Une maitrise foncière bien avancée

- Propriété Ville d'ANGERS

- Foncier SFAC



